

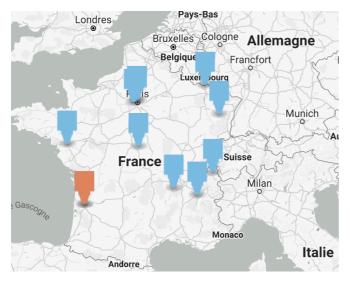
www.la-fabrication-additive.com

Le Symop lance le premier portail de référencement des plateformes technologiques dédiées à la Fabrication additive en France

Dans le cadre de ses actions pour la promotion de la Fabrication Additive en France, le Symop met en ligne une cartographie des plateformes technologiques françaises, dédiées à la recherche amont jusqu'au transfert industriel de cette technologie pour les entreprises industrielles.

Après avoir référencé les acteurs de l'offre de Fabrication additive — logiciels, matériaux, gaz, machines, post-traitement, BER — le Symop a entrepris d'identifier dans une cartographie **des acteurs majeurs et pourtant méconnus** dans le processus d'évolution technologique : les plateformes technologiques.

Plus d'une dizaine de plateformes sont déjà référencées. Ce nombre devrait être multiplié par 3 d'ici la fin de l'année



Cette cartographie a pour objectif de recenser toutes les plateformes technologiques en France, site par site, en identifiant leur vocation technologique principale, leurs moyens, leurs ressources humaines, leurs équipements et les financements permettant la mise en œuvre d'actions collectives et/ou privées.

Cette initiative doit favoriser la visibilité de ces acteurs et leur mise en relation avec les entreprises du secteur industriel qui souhaitent faire évoluer leur process de production, pour y intégrer la Fabrication additive, participer à des



projets de recherche et de développement, afin d'obtenir une réponse opérationnelle et flexible en fonction de leurs besoins spécifiques.

En effet, selon leur vocation, ces plateformes technologiques sont ouvertes aux industriels et/ou aux académiques à qui elles peuvent proposer des prestations, depuis la recherche amont jusqu'au transfert industriel/mutualisation de moyens.

Une nouvelle étape pour la promotion de la filière française de Fabrication Additive en France!

Dans le cadre des actions définies par la filière au sein de l'Alliance Industrie du Futur (AIF), le Symop fédère les acteurs de la Fabrication Additive et entreprend des actions pour accompagner la structuration de la filière française et augmenter le déploiement et l'appropriation de ces nouvelles technologies. Cela passe premièrement par le déploiement du portail www.la-fabrication-additive.com, en partenariat avec CETIM, CEA et BPI.

En parallèle du référencement des acteurs, le Symop collabore avec ses partenaires au **programme** d'accompagnement des PMEs pour intégrer de la fabrication additive dans leur production : 3DStartPME. Il mène actuellement des opérations de sensibilisation auprès des régions afin de permettre le déploiement du dispositif à l'échelle nationale.

Le Symop est également très actif dans la **mise en place de référentiels normatifs** pour assurer la sécurité des opérateurs lors des opérations de fabrication additive (travaux effectués au sein de l'UNM 920).

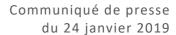
A propos du site la-fabrication-additive.com

Ce site, portail de la fabrication additive pour les applications industrielles, contribue à rendre les offres dans le secteur de la Fabrication Additive plus lisibles et plus visibles grâce à :

- la cartographie de 126 acteurs de l'offre en France, https://www.la-fabrication-additive.com/
- des contenus pédagogiques, https://www.la-fabrication-additive-en-quelques-mots/
- 13 use case et des témoignages, https://www.la-fabrication-additive.com/etudes-de-cas/
- un programme d'accompagnement des PME : 3D start PME, https://www.la-fabrication-additive.com/programmes-daccompagnement/

A propos du Symop

Le Symop, organisation professionnelle des créateurs de solutions industrielles, fondée en 1907, représente les entreprises fabriquant ou commercialisant des technologies et équipements pour la production industrielle (les outils numériques, les machines et technologies de production, la robotique, les équipements, composants et outillages et les instruments de contrôle/qualité.). Ses 270 industriels membres regroupent 16 500 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. La vocation du Symop est de faire savoir le rôle stratégique que jouent ses adhérents au service de la compétitivité industrielle et de défendre l'investissement productif en France. Il a une double action de promotion des marchés industriels et de sensibilisation





des pouvoir publics français sur les questions liées à l'industrie comme la compétitivité des entreprises, la productivité et l'attractivité des métiers.

Le Symop est membre de la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) et membre fondateur de l'Alliance pour l'Industrie du Futur (AIF) qui organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à moderniser et à transformer l'industrie, en replaçant l'homme au centre de l'usine.

Le Symop était, en 2005, l'initiateur de l'opération « Robotcaliser - Robotiser pour ne pas délocaliser ». Il a lancé, en 2012, l'action « Productivez ! - Réindustrialisez grâce aux machines et technologies de production ». Il a été porteur du dispositif ROBOT Start PME qui a accompagné 250 PMI dans l'acquisition de leur premier robot entre 2013 et 2017. En 2015, le Symop était à l'initiative du « suramortissement », un dispositif d'amortissement exceptionnel, ayant contribué au fort développement des ventes de machines en France. En 2016, il a publié son Manifeste pour l'investissement productif et interpelé les pouvoirs publics autour de 5 orientations pour penser et bâtir l'industrie de demain. En 2018, le Symop a pour ambition d'augmenter le déploiement des nouvelles technologies de fabrication additive dans les PME et d'accompagner la structuration de l'offre en France grâce notamment au dispositif 3D Start PME.